

Annexe 1 : Fiche de recueil des dysfonctionnements constatés dans le cadre de la permanence des soins dentaires.

Dans le cadre du cahier des charges de la permanence des soins dentaires, et afin de recueillir les éventuelles difficultés rencontrées, cette fiche de dysfonctionnement est à disposition des acteurs de la PDSA dentaire et de tout patient en faisant la demande.

ORIGINE DU SIGNALEMENT

Département :

Secteur de :

Qualité du déclarant :

- Régulateur Centre 15 ou libéral :
- Chirurgien-dentiste de garde :
- Patient
- Autre, préciser :

Date du signalement :

Nom et mèl du déclarant (*facultatif, l'anonymat peut être conservé*) :

Date et heure du dysfonctionnement : le à

CARACTERISTIQUES DU DYSFONCTIONNEMENT CONSTATE

Description:

**A envoyer à ars-corse-dpsp2a@ars.sante.fr et ars2a-alerte@ars.sante.fr
et au CDO de votre département corse-du-sud@oncd.org ou haute-corse@oncd.org**